



COMPTE RENDU SEANCE DU 5 JANVIER 2010

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire remercie monsieur DUGUE pour la réalisation du bulletin municipal.

Le 5 janvier 2010, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 décembre 2009, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 6 octobre 2009
- Fixation rémunération agents recenseurs
- Règlement intérieur vestiaires stade municipal
- Reprise par la commune des sépultures constatées en état d'abandon
- Clôture terrain rue du Bosquet
- Convention PLU
- Attribution logement communal 4 Cité des Fleurs
- Subvention complémentaire PLU « diagnostic agricole local »
- Subvention pose de poteau incendie rue d'Andé

QUESTIONS DIVERSES

- accueil périscolaire du midi
- compensation transports
- lisses cité des fleurs
- présence conseillers municipaux aux manifestations
- préparation vœux du maire
- inauguration réouverture église
- fleurissement commune – arbres place de la Mairie
- accident sur réverbères
- taux ordures ménagères
- halte déchets rue de la déchetterie
- dégagement des rues en cas d'intempéries
- présentation du CD de la fête de la libération de août 2007
- décorations de Noël
- dérogation scolaire
- salle des fêtes
- vitesse rue de Voie
- transports élèves de primaire
- destination de la maison 1 rue nationale
- cour de l'école
- fonctionnement cantine
- ordinateurs portables
- bulletin municipal
- cours informatique

Etaient présents : MRS HENOCH, S.DUGUE, R.HEROUX
MME T.STAGE (Adjointe)
MMES M.DUBOIS, E.BANCE, A.LETELLIER, I.LAUNAY

MRS R.VILCOQ, R.JOHANS, X.LORTHIOS

Absents : MRS T.BOUREZ-M.GOSSENT

En préambule, Monsieur Bernard LÉBOUCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- subvention complémentaire PLU « diagnostic agricole local »
- subvention pose de poteau incendie rue d'Andé

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 6 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents

FIXATION REMUNERATION AGENTS RECENSEURS

Monsieur le maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2010 les opérations de recensement.

A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de fixer les taux de vacation retenus pour la rémunération des agents recenseurs.

Le conseil municipal décide :

- de désigner Mademoiselle CARRIERE Martine comme coordonnateur de l'enquête de recensement
- de fixer les taux de vacations attribuables aux agents recenseurs à la feuille de logement et au bulletin individuel.

Mesdames CARRIERE Christine et COLOMBEL Elise sont nommées agents recenseurs.

REGLEMENT INTERIEUR VESTIAIRES STADE MUNICIPAL

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de règlement intérieur des vestiaires du stade et des aménagements sportifs.

Après présentation, le conseil municipal décide à l'unanimité de le valider.

REPRISE PAR LA COMMUNE DES SEPULTURES CONSTATEES EN ETAT D'ABANDON

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à reprendre certaines concessions constatées en état d'abandon. Considérant que ces sépultures ont plus de 30 ans d'existence et dont la dernière inhumation a plus de 10 ans.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'avant d'engager la procédure il est nécessaire de faire un ossuaire pour recevoir les ossements des tombes qui seront relevées.

De plus, monsieur le maire va prendre contact avec le président des anciens combattants et le souvenir français afin de prévoir l'édification d'un monument en mémoire de ceux qui sont morts pour la France.

CLOTURE TERRAIN RUE DU BOSQUET

Afin de pouvoir stocker tous les matériaux et pouvoir y construire dans l'avenir un bâtiment pouvant accueillir le matériel actuellement entreposé dans le garage de la cour de l'école, Monsieur le maire propose au conseil municipal de clôturer le terrain rue du Bosquet cadastré section H n°19 et 20 appartenant à la commune. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

CONVENTION PLU

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention passée avec le cabinet CBC ARCHITECTURE ET URBANISME concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme dont le montant s'élève à la somme de 21 360.50 € (TTC).

ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL 4 CITE DES FLEURS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer à compter du 10 février 2010 le logement situé 4 Cité des Fleurs à Mademoiselle LEGOUPIL Virginie.

Le montant du loyer a été fixé à 231.71 € plus les charges. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à prendre contact avec maître DAGUET notaire aux andelys qui sera chargé d'établir l'acte.

Ludovic HENOCH souligne que David LEGOUPIL a fait beaucoup de travaux dans ce logement.

Monsieur le maire souhaite rencontrer melle Virginie LEGOUPIL et son ami.

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE PLU « DIAGNOSTIC AGRICOLE LOCAL

Lors de la première réunion de présentation du plan local d'urbanisme, le cabinet CBC ARCHITECTURE ET URBANISME nous a informé qu'il était nécessaire d'établir un diagnostic agricole communal.

Après avoir pris contact avec la chambre d'agriculture de l'Eure celle-ci nous a transmis un devis dont le montant s'élève à la somme de 985 € (HT)

Après présentation, le conseil municipal autorise monsieur le maire à demander une subvention complémentaire auprès du conseil général.

SUBVENTION POSE POTEAU INCENDIE RUE D'ANDE

Monsieur le maire explique qu'il va falloir envisager d'installer une borne d'incendie rue d'Andé pour l'alimentation en eau des forains. Les nouveaux locataires de madame HERSANT ne souhaitent pas que ceux-ci se branchent sur leur compteur.

Monsieur le maire présente le devis de VEOLIA dont le montant s'élève à la somme de 5083.13 €.

Après réflexion, il a été décidé de demander un devis pour une bouche enterrée.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à demander une subvention auprès du Conseil Général.

QUESTIONS DIVERSES

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le courrier de la CCAE qui souhaite développer l'accueil périscolaire du midi sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le coût annuel par enfant est de 1 € à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le sujet. Les agents du service jeunesse interviendront uniquement sur du temps d'animation (lundi, mardi, jeudi, vendredi) après le repas, sur une durée de 1h/jour selon les sites.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer une convention d'utilisation des locaux pour l'année 2010.

COMPENSATION TRANSPORTS

Avant la création de la CCAE en décembre 2002, les communes de Muids et de Daubeuf fonctionnaient pour le transport des élèves en régie avec un budget propre (fonctionnement et investissement).

Depuis cette date, la CCAE a pris la compétence des transports ce qui a entraîné la dissolution de la régie. Le car acheté par la régie a été repris par la CCAE, en compensation celle-ci s'engageait à transporter les élèves gratuitement lors de leurs différentes sorties culturelles, sportives et autres.

Depuis l'an dernier tous les transports sont payants. Monsieur le maire précise que le parc automobile va devoir être renouvelé, de plus une compensation n'est pas éternelle.

C'est dans un souci d'économie que la CCAE en accord avec les communes de Muids et de Daubeuf a décidé de supprimer le transport du midi. Un aménagement dans les deux cantines a dû être réalisé (création d'un deuxième service).

Madame STAGE ne voudrait pas que les sorties prévues par les enseignantes pour cette année soient remises en cause faute de moyens. De plus, elle souligne que les enfants de Daubeuf ne fréquentent plus la salle informatique depuis que les transports sont payants. Le Conseil Municipal estime qu'il ne faut pas que cette situation perdure et par conséquent décide d'augmenter si nécessaire la participation versée au SIVOS pour l'année à venir.

LISSES CITE DES FLEURS

Madame DUBOIS s'inquiète de l'entretien des lisses à la Cité des Fleurs. Monsieur le Maire précise que des travaux urgents sont à réaliser notamment l'assainissement en traverse, la récupération des eaux des gouttières et enfin l'assainissement des logements.

PRESENCE CONSEILLERS AUX MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire regrette que lors des manifestations les conseillers ne soient pas présents.

REPARATION VŒUX DU MAIRE

Monsieur Ludovic HENOCH demande l'aide des conseillers pour la préparation des vœux du maire qui aura lieu le vendredi 8 janvier à la salle « Charles Aznavour »

INAUGURATION REOUVERTURE EGLISE

Madame Annick LETELLIER demande s'il y eu des retombées suite à l'inauguration de la réouverture de l'église. Monsieur le maire lui répond qu'il est très satisfait car il n'a eu que des félicitations.

FLEURISSEMENT COMMUNE – ARBRES PLACE DE LA MAIRIE

Madame DUBOIS demande qui s'occupe du fleurissement de la commune. Les fleurs sont achetées chez un horticulteur et ce sont les employés de la commune qui sont chargés de les planter.

Un devis a été demandé à l'entreprise ADELIN (paysagiste) pour le remplacement des 3 arbres qui sont malades place de la Mairie.

ACCIDENT SUR REVERBERES

Monsieur Roland JOHANS demande qui prend en charge le remplacement des réverbères accidentés. Jusqu'à maintenant, ils ont toujours été pris en charge par les assurances des personnes qui ont causé les sinistres.

TAUX ORDURES MENAGERES

Monsieur Roland JOHANS voudrait savoir pourquoi le taux des ordures ménagères a augmenté de 37 % en 5 ans et qui fixe le taux.

Le taux est fixé par les impôts et la forte augmentation s'explique par le fait que le coût d'incinération et d'enfouissement des déchets est élevé.

HALTE DECHETS RUE DE LA DECHETTERIE

Il a été constaté que lors de la fermeture de la déchetterie, les gens déposent leurs encombrants sur la halte déchets.

DEGAGEMENT DES ROUTES EN CAS D'INTEMPERIES

Madame Annick LETELLIER trouve scandaleux que les routes ne soient pas mieux dégagées lorsque celles-ci sont enneigées.

Monsieur le maire explique que les services de la CCAE ne peuvent intervenir en cas d'intempéries (neige, verglas) qu'après avoir eu l'aval de la Préfecture.

PRESENTATION DU DVD DE LA FETE DE LA LIBERATION DE AOUT 2007

La présentation du DVD de la fête de la libération qui s'est déroulée au mois d'août 2007 aura lieu le samedi 20 février à 15 h 00 à la salle « Charles Aznavour ».

DECORATIONS DE NOEL

Madame Isabelle LAUNAY demande si les décorations de Noël sont louées, monsieur le maire lui répond qu'elles appartiennent à la commune. Il est envisagé pour cette année d'en acheter de nouvelles.

DEROGATION SCOLAIRE

Madame Isabelle LAUNAY qui habite depuis peu sur la commune d'Andé demande si l'enfant qu'elle a en garde peu continuer à être scolarisé à Muids. Monsieur LEBOUQCQ l'invite à prendre contact avec monsieur le maire d'Andé afin de savoir s'il est d'accord pour verser à la commune de Muids les frais de scolarité.

SALLE DES FETES

Monsieur Ludovic HENOCH informe le Conseil Municipal qu'il a retenu deux fois 200 € de caution car la salle des fêtes lui a été rendue sale.

VITESSE RUE DE VOIE

Certains véhicules qui empruntent la rue de Voie roulent à une vitesse excessive. Madame Elisabeth BANCE est intervenue auprès d'un jeune permis pour le faire ralentir.

RETOUR BUS DE DAUBEUF

Il a été constaté qu'une enfant de Muids scolarisée à Daubeuf reste parfois seule le soir à la descente du car jusqu'à l'arrivée de ses parents. Monsieur le Maire va se renseigner auprès des services compétents pour savoir qui est responsable en cas d'accident.

DESTINATION DE LA MAISON 1 RUE NATIONALE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la destination du bien situé 1 rue nationale. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition faite par Monsieur BOUREZ concernant le principe du pré achat. Cette technique consiste à aménager un local permettant de recevoir des producteurs locaux afin qu'ils puissent vendre leurs produits aux particuliers.

Ce local constituerait donc un point de rencontre pour les habitants de la commune.

Il est décidé de prendre contact auprès de l'Association de la vallée de l'Andelle qui pratique ce système afin de connaître leur mode de fonctionnement.

COUR ECOLE

Madame STAGE demande qu'une réparation sommaire de la cour de l'école soit réalisée afin d'éviter tout accident. De plus pour des raisons de sécurité, elle demande que les enfants ne puissent plus passer derrière la maison communale.

FONCTIONNEMENT CANTINE

Madame STAGE a constaté que entre le passage du premier et du deuxième service les enfants se retrouvent seuls dans la cour de l'école pendant 10 minutes car les agents dressent les tables pour le second service. Elle propose donc de créer un emploi supplémentaire. Ce point sera présenté lors de la prochaine réunion du SIVOS.

ORDINATEURS PORTABLES

Monsieur DUGUE informe le conseil municipal que la société où travail monsieur DUBOIS a fait don de 10 ordinateurs portables à la mairie.

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur DUGUE souhaiterait qu'à l'avenir les évènements soient traités au fur et à mesure afin d'éviter de tout faire en catastrophe.

COURS INFORMATIQUE

Les cours d'informatique sont un véritable succès. De nouvelles personnes souhaiteraient pouvoir y participer.



COMPTE RENDU SEANCE DU 29 MARS 2010

Le 29 mars 2010, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 mars 2010, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 5 janvier 2010
- Vote du CA et affectation des résultats
- Vote du compte de gestion
- Compensation taxe professionnelle
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Vote du BP 2010
- Indemnité receveur municipal
- SIEGE (travaux rue d'Herqueville)
- Règlement panneau « STOP » rue de la Messe
- Conventions voies navigables de France
- Participation séjour linguistique

QUESTIONS DIVERSES

- Signalisation verticale et horizontale
- Bibliothèque
- Commission environnement
- Cour école
- Fin des travaux enfouissement (4^{ème} tranche)
- Bouche d'égout endommagée rue de la Messe
- Relevage des tombes
- Syndicat du vexin normand
- Containers rue des pendants
- Salle informatique
- Salle adjoint mairie – secrétariat de Mairie
- Entretien petit bois entre Andé et Muids

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MRS R.JOHANS-R.VILCOQ
MMES A.LETELLIER-E.BANCE

Absents: MRS X.LORTHIOS-T.BOUREZ-M.GOSSENT
MMES M.DUBOIS
I.BAZIN (arrivée à 20 h 15)

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 5 janvier 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU CA 2009 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur Bernard LEBOUQC commente le CA 2009.

FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
447 015.03 €	751 332.82 €
Résultat de fonctionnement : 304 317.79 €	

INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
531 197.73 €	563 736.76 €
Résultat d'investissement : 32 539.03 €	

Reste à réaliser (dépenses)

20415 SIEGE	10 000 €
2313.60 tvx église	30 000 €
21568 poteaux incendie	2 736 €
2135 chauffe-eau, brûleur	3 950 €
202 PLU	10 000 €

Pas de questions, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

Résultat global : 271 778.76 € (fonctionnement – investissement)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats dont le montant s'élève à la somme de 280 171 €. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur HENOCH et se retire pour le vote du CA 2009. Monsieur HENOCH demande au Conseil Municipal de voter le CA 2009. Celui-ci est voté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le Compte de gestion préparé par Madame BRUNEEL trésorière des Andelys est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission de compensation de la taxe professionnelle de la CCAE. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565 €.

AUGMENTATION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes directes locales pour l'année 2010.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le montant des subventions pour l'année 2010 s'élève à la somme de 19 660 €

VOTE DU BP 2010

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le BP 2010 de la commune en arrêtant :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

855 497.00 €

RECETTES

855 497.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

637 421.00 €

RECETTES

637 421.00 €

INDEMNITE RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil municipal accepte d'accorder à Madame PORTER Martine receveur municipal du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 l'indemnité de conseil ainsi qu'à Madame BRUNEEL Christine à compter du 1^{er} janvier 2010.

SIEGE (TRAVAUX RUE D'HERQUEVILLE)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser des travaux d'éclairage public rue d'Herqueville estimés à 22 000 €. La participation financière de la commune s'élève à 40 % du coût HT des travaux (7357.86 €)

REGLEMENT PANNEAU « STOP » RUE DE LA MESSE

Considérant la fourniture du panneau « STOP » rue de la Messe par la CCAE, la commune de Muids est redevable de la somme de 63.54 € correspondant à 50 % du montant du panneau.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire cette dépense au BP 2010.

CONVENTIONS VOIES NAVIGABLES

Monsieur le Maire présente aux membres présents le projet de convention de mise en superposition d'affectation du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion d'un cheminement piéton ouvert au public.

Il précise que cette convention sera consentie à titre gratuit elle permettra l'utilisation et l'entretien du chemin de halage par la commune ainsi que des terrains par les riverains.

De plus, il présente la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial (rampe de mise à l'eau) dans laquelle il est précisé que la commune sera redevable annuellement de la somme de 55.30 €.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer les conventions.

PARTICIPATION SEJOUR LINGUISTIQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de participation financière concernant les séjours linguistiques organisés par le Collège Roger Gaudeau.

Le Conseil Municipal décide (6 contre – 2 abstentions – 1 pour) de ne pas donner une suite favorable.

QUESTIONS DIVERSES

SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE

Afin d'assurer la sécurité des usagers, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'installer un céder le passage en bas de la route de la déchetterie ainsi qu'un stop route de la Ferme Blanche.

Une signalisation horizontale est envisagée à l'intersection de la rue de la Messe et de la rue de Daubeuf.

BIBLIOTHEQUE

Madame STAGE informe le conseil municipal que la commune va devoir régler une facture à la bibliothèque départementale car 1 CD a été perdu et 1 livre a été crayonné.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

A la demande de Monsieur VILCOQ une réunion de la commission environnement va être organisée prochainement.

COUR ECOLE

Les crevasses dans la cour de l'école sont réparées.

FIN DES TRAVAUX ENFOUISSEMENT (4eme TRANCHE)

Monsieur Régis HEROUX a constaté que l'entreprise FORCLUM chargée de

réaliser l'enfouissement des réseaux a nettoyé les lieux où leur matériel était entreposé pendant les travaux.

Afin de remercier monsieur BUREL qui a bien voulu recevoir du matériel de la société FORCLUM dans sa cour, le conseil municipal à la demande de monsieur HEROUX décide de lui donner de la matière première (cailloux)

BOUCHE D'EGOUT ENDOMMAGEE RUE DE LA MESSE

Il a été constaté que la bouche d'égout au niveau de chez monsieur DREUX René s'affaisse.

RELEVAGE DES TOMBES

La procédure de relevage des tombes est lancée. Des devis vont être demandés.

SYNDICAT D'EAU DU VEXIN NORMAND

Suivant le président du Syndicat d'Eau du Vexin Normand pas d'augmentation des taxes sur l'eau sauf si VEOLIA en décide autrement

CONTAINERS RUE DES PENDANTS

Madame LETELLIER signale qu'il va falloir faire quelque chose pour les 2 containers situés rue des Pendants car les gens y déposent n'importe quoi. Une affiche va être apposée sur les containers. Un article va être inséré dans le prochain bulletin municipal indiquant les règles à respecter pour le dépôt dans les containers.

SALLE INFORMATIQUE

Monsieur DUGUE envisage de changer le serveur dans la salle informatique de la maison communale. Un écran va être installé.

SALLE DES ADJOINTS-SECRETARIAT DE MAIRIE

Dans la salle des adjoints un portable va être installé avec une imprimante ainsi qu'un tableau pour le suivi des travaux.

Dans la salle du conseil un écran va être installé.

Dans le secrétariat un ordinateur supplémentaire va être installé afin de dissocier la Mairie et le SIVOS.

NETTOYAGE DU BOIS ENTRE ANDE ET MUIDS

Monsieur JOHANS demande à qui appartient le petit bois entre Andé et Muids qui sert de « dépotoir ».

Une recherche des propriétaires va être engagée.



COMPTE RENDU SEANCE DU 6 MAI 2010

Le 6 mai 2010, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 avril 2010, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 29 mars 2010
- Augmentation loyers communaux
- Versement anticipé FCTVA
- Projet de contrat de fortage LAFARGE granulats
- Enquête publique : société M-REAL ALIZAY
- Revalorisation tarifs concessions cimetièrre
- Virement de crédit (remboursement acompte SDF à Mr DUPUIS)

QUESTIONS DIVERSES

- Pose de barrières sur le chemin de halage et la voie blanche
- Vitesse excessive entre la rue de Maupéou et la rue de l'Abreuvoir
- Réglementation pour la pose de clôture en bord de Seine
- Eglise (entretien et éclairage de l'orgue)
- Commission environnement
- Remplacement Francis durant son arrêt maladie
- Terrain rue du Bosquet
- Cours informatique
- Bulletin municipal
- Aménagement salle des adjoints
- Concours maisons fleuries
- Feu de la Saint Jean et fête de la musique

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX (adjoints)
MRS R.JOHANS-R.VILCOQ-X.LORTHIOS-M.GOSSENT
MMES A.LETELLIER-E.BANCE-M.DUBOIS-I.BAZIN

Absente excusée: MME T.STAGE (pouvoir à MR LEBOUQCQ)

Absent : MR T.BOUREZ

A la demande de monsieur le maire 3 représentants de la société LAFARGE sont venus présenter le projet d'extension du site « le gorgeon des rues ». C'est pourquoi l'ordre du jour a été modifié, la question n° 4 est traitée en premier.

PROJET DE CONTRAT DE FORTAGE (LAFARGE GRANULATS)

Le projet d'extension va se situer sur 15 ha. Il est prévu une période de 10 ans d'extraction. L'acheminement des matériaux vers Bernières sur Seine se fera par voie fluviale. La fin du remblaiement aura lieu en 2022. Diverses études ont été menées pour la réalisation du projet (hydraulique,

acoustique, hydrogéologique).

Calendrier prévisionnel : dépôt du dossier de demande d'autorisation juin 2010, avis de l'autorité environnementale septembre 2010, enquête administrative novembre 2010, enquête publique décembre 2010 ou janvier 2011, délibération du conseil municipal en janvier 2011, examen en CDNPS avril 2011, décision de Madame la Préfète juin 2011.

Le contrat de fortage concerne le déplacement provisoire du chemin rural et sa remise en état à l'issue de l'exploitation. Celui-ci sera consenti moyennant une redevance totale forfaitaire fixée à 39600 € qui sera versée à la commune en 4 annuités d'un montant de 9900 €.

La présentation faite, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer le contrat de fortage.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 29 mars est adopté à l'unanimité des membres présents.

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 0.09 % applicable au 1^{er} juin 2010 pour les loyers de Mesdames DEHAIS et DUTHIL et de Monsieur LAROCHE ainsi que des loyers de tous les locataires qui n'ont pas de baux à compter du 1^{er} juillet.

VERSEMENT ANTICIPE FCTVA

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la commune de Muids s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2010 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2009.

ENQUETE PUBLIQUE M.REAL ALIZAY SAS

Suite à la présentation faite par monsieur le maire du dossier d'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'épandage agricole des sous-produits de la papeterie M.REAL ALIZAY SAS qui est ouverte du 12 avril au 26 mai, le Conseil Municipal s'abstient à l'unanimité sur ce dossier.

REVALORISATION TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le tarif des concessions dans le cimetière communal à compter du 1^{er} juin 2010.

- 40 € le m² pour les concessions trentenaires (soit 100 €)
- 60 € le m² pour les concessions cinquantenaires (soit 150 €)

VIREMENT DE CREDIT (remboursement acompte SDF à monsieur DUPUIS)

Pour des raisons personnelles, monsieur DUPUIS a annulé la location de la salle des fêtes pour le mois d'août. Comme il est prévu dans le règlement, 50 % du montant de l'acompte versé va lui être remboursé.

Les crédits nécessaires n'étant pas inscrits au budget, il est donc obligatoire de procéder au virement de crédit suivant :

678 + 62.50 €

022 – 62.50 €

QUESTIONS DIVERSES

POSE DE BARRIERES SUR LE CHEMIN DE HALAGE ET LA VOIE BLANCHE

Afin d'empêcher les quads et les motos d'emprunter le chemin de halage, des barrières vont y être installées ainsi qu'une barrière en haut de la Voie Blanche. En bas de celle-ci c'est la commune de la Roquette qui sera chargée de l'implantation.

VITESSE EXCESSIVE ENTRE LA RUE DE MAUPEOU ET LA RUE DE L'ABREUVOIR

Monsieur Roland JOHANS se plaint de la vitesse excessive des véhicules entre la rue de Maupéou et la rue de l'Abreuvoir.

Monsieur le maire envisage de demander à la gendarmerie de venir effectuer des contrôles de vitesse.

REGLEMENTATION POUR LA POSE DE CLOTURE EN BORD DE SEINE

Suite à la demande de Madame Annick LETELLIER, monsieur le Maire rappelle que la réglementation pour la pose de clôture en bord de Seine oblige les riverains à respecter la limite de 3 mètres de la berge.

Un encart à cet effet va être inséré dans le prochain bulletin municipal.

EGLISE (ENTRETIEN ET ECLAIRAGE DE L'ORGUE)

Monsieur Ludovic HENOCH demande que le facteur d'orgues avec qui la commune a signé un contrat d'entretien vienne faire un entretien avant l'été.

De plus, un éclairage de l'orgue serait souhaitable afin de le mettre en valeur.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Pour la prochaine réunion de la commission environnement, monsieur Robert VILCOQ a déjà préparé un ordre du jour.

REMPLACEMENT Francis DURANT SON ARRET MALADIE

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une personne a été recrutée pour remplacer Francis durant son arrêt maladie.

TERRAIN RUE DU BOSQUET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le cabinet EUROTOP est venu borner le terrain rue du Bosquet.
Les deux dalles sont terminées.

COURS INFORMATIQUE

Monsieur DUGUE constate que le nombre de personnes au cours d'informatique en fin d'après midi le mercredi régresse fortement. Par contre le soir l'effectif est toujours de 10 élèves.

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur DUGUE demande de trouver des solutions de remplacement pour l'histoire de Guillemot le Sorcier. Il souhaiterait également que le bulletin évolue

AMENAGEMENT SALLE DES ADJOINTS

La salle des adjoints est désormais équipée d'un bureau, d'une armoire et de tables, d'un tableau qui permettra un suivi des travaux à réaliser.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit pour cette année. Des bulletins d'inscriptions seront bientôt distribués.

FEU DE SAINT JEAN ET FETE DE LA MUSIQUE

Cette année la fête de la musique se déroulera en même temps que le feu de la Saint Jean c'est-à-dire le samedi 19 juin.



COMPTE RENDU SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2010

Le 14 septembre 2010, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1 septembre 2010, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 6 mai 2010
- Convention ATESAT
- Redevance transport et distribution de gaz
- Rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'Eau du Vexin Normand et Agence de l'eau
- Assainissement en traverse sur la RD 313, Avenue du Château et rue Thierry de Martel
- Convention vérification et entretien des hydrants
- Règlement panneaux « STOP » rue de la déchetterie, route de la Roquette
- Travaux assainissement en traverse rue Tristan Bernard et rue d'Herqueville
- Concours maisons fleuries
- Primes du personnel
- Convention centre de gestion
- Prévisions budgétaires 2011 (achat maison 1 rue Nationale, estimation logement 3 rue Nationale)
- Travaux avec la CCAE (route de Daubeuf, rue Emile Dupont)
- Demande de subvention pour création classe élémentaire
- Demande de subvention pour extension cimetière
- Travaux intérieur église
- Réfection route du Mesnil d'Andé

QUESTIONS DIVERSES

- Location salle des fêtes
- Fête de l'arbre
- Barrière face à la ruelle des Oiseaux
- Abribus rue de Maupéou
- Stationnement place de la Mairie
- Achat véhicule pour les employés communaux
- Equipement camion de la commune
- Eclairage public
- entretien vestiaires stade

Étaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MRS R.BVILCOQ-X.LORTHIOS
MMES M.DUBOIS-I.BAZIN-E.BANCE-A.LETELLIER

Absents : MRS M.GOSSENT-T.BOUREZ-R.JOHANS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 6 MAI 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 6 mai 2010

CONVENTION ATESAT

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer la convention ATESAT (assistance technique par les svices de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) dont le montant s'élève à la somme de 220.95 €

REDEVANCE TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE GAZ

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions faites par le SIEGE concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz. Le montant de la redevance est ramené au prorata de la date de délibération soit 32.25 €

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU DU VEXIN NORMAND ET AGENCE DE L'EAU

Monsieur le maire fait un bref compte rendu du rapport 2009 qui est consultable en mairie.

- la consommation moyenne est en légère baisse (126l/hab/jour au lieu de 128l/hab/jour en 2008)
- le taux de renouvellement des compteurs est de 3 % sur l'année 2009 soit 544 compteurs
- nombre de communes desservies par le syndicat (70)
- le prix du m3 d'eau est de 2.85 €
- la commune de Muids a intégré le syndicat le 01/01/2005
- le nettoyage du réservoir a été réalisé le 28/04/2009
- nombre de fuites sur canalisation en :
 - 2005 (64)
 - 2006 (34)
 - 2007 (45)
 - 2008 (70)
 - 2009 (102)

Madame LETELLIER est stupéfaite de constater que le nombre de fuites sur canalisations augmente considérablement. Monsieur le Maire va adresser un courrier à VEOLIA dans ce sens.

En date du 31 mars dernier, l'Agence de l'Eau nous a transmis un échéancier concernant l'étalement du versement de sommes restant dues au titre de la redevance de pollution domestique pour les années antérieures à 2008 (soit 5694 €).

Sur les conseils de monsieur Guy BURETTE Président de la Communauté de Communes des Andelys, Monsieur le Maire a adressé un courrier à l'agence de l'eau. Le 28 juillet dernier un courrier est arrivé nous annonçant que le titre était annulé.

ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE SUR LA RD313, AVENUE DU CHATEAU ET RUE THIERRY DE MARTEL

Dans le cadre des travaux d'assainissement en traverse Avenue du Château et rue Thierry de Martel, le Conseil Municipal donne son accord sur les projets techniques et autorise monsieur le Maire à signer les conventions de subventions avec le Conseil Général.

CONVENTION VERIFICATION ET ENTRETIEN DES HYDRANTS

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer la convention pour la vérification des appareils publics de lutte contre l'incendie situés sur le domaine public de la collectivité avec VEOLIA

REGLEMENT PANNEAUX « STOP » RUE DE LA DECHETTERIE ET ROUTE DE LA ROQUETTE

Considérant la fourniture de 2 panneaux « STOP » rue de la déchetterie et route de la Roquette par la CCAE, la commune de Muids est redevable de la somme de 126.98 € correspondant à 50 % du montant des panneaux.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE TRISTAN BERNARD ET RUE D'HERQUEVILLE

Afin de réaliser des travaux d'assainissement en traverse rue d'Herqueville et rue Tristan Bernard, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise monsieur le maire à demander une subvention auprès du Conseil Général .

Les travaux s'élèvent à la somme de :

- rue d'Herqueville 58 521.50 €
- rue Tristan Bernard 57 655.75 €

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Dans le cadre de l'initiative du Conseil Général « villes et villages fleuris » la commune de Muids a organisé un concours communal. La remise des récompenses a eu lieu le 17 juillet dernier. Les 12 candidats se sont vus remettre des bons d'achat à retirer chez Monsieur GOMOND (producteur de fleurs à Fontaine Bellenger).

Dans la prochaine édition du journal municipal, un bulletin d'inscription au concours y sera inséré.

PRIMES DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide de reconduire les primes accordées au personnel communal. Celles-ci seront versées au mois de novembre.

CONVENTION CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prise en charge par le Centre de Gestion d'un agent non titulaire.

ACHAT MAISON 1 RUE NATIONALE

Dans la perspective d'installer un commerce de proximité sur la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de racheter à l'EPF (Etablissement Public Foncier de Normandie) le logement sis 1 rue Nationale au prix de 51 000.00 €. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

ESTIMATION LOGEMENT 3 RUE NATIONALE

Dans sa réunion du mois de juillet dernier, la commission patrimoine communal a envisagé l'achat du logement sis au 3 rue Nationale dans l'intention d'y installer un commerce.

Monsieur le Maire précise que la CCAE va lancer en 2011 une opération FISAC qui aura pour but de venir en aide aux commerçants de proximité des Andelys et des communes environnantes. La commune de Muids entre donc dans le cadre de cette opération.

Avant de lancer tout projet, Monsieur le Maire va prendre contact avec les Domaines pour faire une estimation du bien.

ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE DE DAUBEUF, AVENUE PIERRE DUPONT

Les travaux seront réalisés par l'intermédiaire de la CCAE. Le coût des plans topographiques sera pris en charge à 50 % par la CCAE.

DEMANDE SUBVENTION POUR CREATION CLASSE ELEMENTAIRE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général pour la création d'une classe élémentaire. Le montant de l'estimation réalisée par le Cabinet LEROUX architecte à Fleury Sur Andelle s'élève à la somme de 238 500€

DEMANDE DE SUBVENTION POUR EXTENSION CIMETIERE

Afin de réaliser les travaux d'extension du cimetière, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DGE. Le montant des travaux s'élève à la somme de 94 100.00 €

Afin de rendre hommage aux anciens combattants morts pour la France, un mémorial sera érigé en leur honneur. Monsieur GAILLARD Président du Souvenir Français s'engage à participer financièrement à cette édification.

TRAVAUX INTERIEUR EGLISE

Afin de réaliser les travaux supplémentaires de l'église, le devis concernant la réfection du bas des murs des deux façades intérieures va être lancé prochainement (coût des travaux 28 123.94 € TTC).

Les travaux d'électricité et de couverture ont été réalisés.

REFECTION ROUTE DU MESNIL D'ANDE

L'étude concernant la route du Mesnil d'Andé va être confiée à la CCAE.

QUESTIONS DIVERSES

LOCATION SALLE DES FETES

Madame LETELLIER souhaite que le tarif de location de la salle des fêtes pour les habitants de la commune soit revu.

Cette question fera l'objet d'un prochain Conseil Municipal.

FETE DE L'ARBRE

Monsieur VILCOQ souhaite organiser chaque année une fête de l'arbre. L'emplacement retenu pour la première plantation se situe sur la bande de terrain appartenant à la commune le long de la route qui mène à la déchetterie. Les arbres et les haies seront d'espèces locales. La date n'a pas encore été arrêtée. Monsieur le Maire souhaiterait associer à cette fête les élèves de l'école.

BARRIERE FACE A LA RUELLE DES OISEAUX

Madame BANCE trouve que l'installation de la barrière face à la Ruelle des Oiseaux n'était peut être pas nécessaire.

ABRIBUS RUE DE MAUPEOU

Monsieur HENOCH a constaté que la gravelle qui se trouve sur le trottoir devant l'abribus rue de Maupéou est souvent projetée sur la chaussée par les véhicules qui empiètent sur le trottoir pour tourner. Il est donc urgent de trouver une solution afin d'éviter tous risques d'accident._

STATIONNEMENT PLACE DE LA MAIRIE

Madame STAGE suggère de revoir le stationnement sur la place de la Mairie, à la sortie de l'école les voitures se garent n'importe où et gênent la circulation des cars

C'est dans ce sens que Monsieur DUGUE suggère d'adresser aux parents une circulaire leur demandant de bien vouloir se stationner aux endroits prévus.

ACHAT VEHICULE POUR LES EMPLOYES COMMUNAUX

Monsieur DUGUE demande ou en est l'achat de la voiture pour les employés communaux.

Monsieur le Maire rappelle la suggestion faite par monsieur GOSSANT d'acquérir le véhicule aux enchères. Monsieur DUGUE pense qu'il serait préférable de faire appel à un garage qui assure une garantie.

EQUIPEMENT CAMION DE LA COMMUNE

C'est dans un souci de sécurité que monsieur DUGUE souhaite que le camion de la commune soit équipé d'un gyrophare.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire fait remarquer qu'un éclairage public va devoir être changé rue de l'Industrie devant chez ETUMECA à la porte de sortie des matériaux.

Suite à la demande faite auprès de Monsieur HEBERT électricien de la commune, il est envisagé dans un souci d'économie d'énergie d'éclairer un candélabre sur deux ou 1 sur 2 avec une intensité inférieure.

Monsieur HENOCH rappelle que l'intervention sur l'éclairage public ne se fait qu'à partir de 4 ou 5 réclamations faites en mairie car le coût du déplacement de la nacelle est élevé.

ENTRETIEN VESTIAIRES STADE

Il a été constaté que les associations qui utilisent les vestiaires du stade ne respectent pas le règlement qui est affiché. Un courrier de sensibilisation sera envoyé aux associations.

-



COMPTE RENDU SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2010

Le 23 novembre 2010, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 novembre 2010, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 14 septembre 2010
- Augmentation loyer communal
- Redevance occupation du domaine public par France TELECOM
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2009
- Plan de mise en accessibilité voirie et espaces publics
- Achat véhicule pour les agents communaux
- Débat orientation budgétaire
- Don pour remplacement chaudière église
- Convention entre le Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand et la commune de Muids
- Virement de crédit pour règlement salaires agents
- Achat terrain consorts AMBOISE
- Offre d'achat pour bien situé 3 rue Nationale
- Modification statutaire de la CCAE
- Travaux assainissement en traverse rue Henri RABAUD

QUESTIONS DIVERSES

- Stationnement car scolaire rue de Voie
- Bilan salle des fêtes
- Garderie
- Canalisation devant chez madame TCHAKOTINE au n°65 Rue de Voie
- Noël de la commune
- Logement 1 rue nationale
- Veillée de Noël
- Téléthon
- Horaires ouverture déchetterie
- Travaux cimetière
- vitesse dans la commune

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MRS R. VILCOQ-X.LORTHIOS-R.JOHANS
MMES E.BANCE-A.LETELLIER

Absents : MRS M.GOSSENT-T.BOUREZ
MMES M.DUBOIS-I.LAUNAY

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQC Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- Don pour remplacement chaudière église
- Convention entre le Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand et la commune de Muids
- Virement de crédit pour règlement salaires agents
- Achat terrain consorts AMBOISE
- Offre d'achat pour bien situé 3 rue Nationale
- Modification statutaire de la CCAE
- travaux assainissement en traverse rue Henri Rabaud

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 14 septembre 2010

AUGMENTATION LOYER COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.10 % du loyer de Mademoiselle COLOMBEL Elise à compter du 1^{er} janvier 2011.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR France TELECOM

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication pour l'année 2010 selon les tarifs suivants :

- utilisation du sous-sol (km) 22.59 x 35.53 € = 802.62 €
- artère aérienne (km) 15.739 x 47.38 € = 745.72 €
- surfaces (m²) 2.0 x 23.69 € = 47.39 €

1595.73 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE 2009

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service eau potable de l'année 2009 établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand.

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal n'a émis aucune observation.

Monsieur le Maire précise que le dossier est consultable en Mairie.

Ludovic HENOCH rappelle que le captage de la Roquette est le plus important de l'Eure.

VEOLIA a effectué récemment des analyses sur la canalisation. Il en ressort que le réseau n'est pas défectueux.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

Pour faire suite au courrier de Madame la Préfète, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics et des bâtiments.

ACHAT VEHICULE POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide (8 pour – 2 abstentions) d'acquérir un second véhicule neuf au prix de 14 292.00 €. Cette dépense n'étant pas inscrite au budget, un virement de crédit est donc décidé.

DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la situation budgétaire au 16 novembre 2010

Trésorerie au 16/11/2010	: 362.598,28 €
Dépenses	: 279.400,00 €
Recettes	: 123.246,55 €
362.998,28 € - 279.400,00 € = 83.598,28 € (reste après règlement factures)	
83.598,28 € + 123.246,55 € (recettes) = 206.844,83 € (trésorerie disponible)	

PREVISIONS POUR ANNEE 2011

- assainissement en traverse rue d'Herqueville et rue Tristan Bernard (montant des travaux rue d'Herqueville 31 170 € - subvention 12.468 €) (montant des travaux rue Tristan Bernard 34 450 € -subvention 13 780 €)
- agrandissement de l'école (dossier de demande de subvention déposé)
- aménagement du cimetière (dossier de demande de subvention déposé)
- création local technique
- achat maison située au n° 1 rue nationale au prix de 51 000 €

DON POUR REMPLACEMENT CHAUDIERE EGLISE

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercie Monsieur CONTANT pour le don de 3 000,00 € qu'il a fait à la commune.

CONVENTION ENTRE LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VEXIN NORMAND ET LA COMMUNE DE MUIDS

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention entre le Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand pour l'extension du réseau d'eau potable rue d'Herqueville dont le montant s'élève à la somme de 12 170.38 € HT

VIREMENT DE CREDIT POUR REGLEMENT SALAIRES AGENTS

6411	+ 2 400,00 €	022	- 10 237,50 €
6413	+ 8 000,00 €	6412	- 2 700,00 €
6451	+ 2 537,50 €		

ACHAT TERRAIN CONSORTS AMBOISE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir la parcelle cadastrée section H 157 d'une contenance de 19a 60ca appartenant aux consorts AMBOISE pour un montant de 1200,00 €.

Cet acquisition permettra d'élargir le virage rue du Bosquet. Maître DESLOUS notaire Aux Andelys sera chargé d'établir l'acte. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'achat de ce terrain.

OFFRE D'ACHAT POUR BIEN SITUE 3 RUE NATIONALE

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à prendre contact avec Madame HOUSSAYS Christine propriétaire du bien situé 3 rue Nationale cadastré section F 241 afin de lui faire une offre d'achat de 65 000,00 €

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA CCAE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de modifier l'article 7 des statuts de la CCAE comme suit :

Remplacer « le siège de la communauté est fixé Aux Andelys », par « le siège de la communauté est fixé au 13 rue Lavoisier – 27700 Les Andelys ».

TRAVAUX ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE HENRI RABAUD

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant de la participation communale (22 566,78 €) pour la réalisation des travaux d'assainissement en traverse rue Henri RABAUD.

Montant total des travaux HT	:	48 181,86 €
TVA 19,6 %	:	9 443,64 €
Total TTC	:	57 625,50 €

Détail du financement des travaux

Dotation Globale d'Equipement	:	3 048,30 €
Commune de Muids	:	22 566,78 €
CCAЕ	:	32 010,42 €

QUESTIONS DIVERSES

Stationnement car scolaire rue de Voie

Madame Annick LETELLIER informe le Conseil Municipal que le car scolaire au niveau du 99 rue de Voie se stationne très mal le matin et risque de provoquer un accident.

Le nécessaire sera fait auprès du chauffeur

Bilan Salle des Fêtes

Monsieur Ludovic HENOCH fait une présentation du bilan de la Salle des Fêtes pour le 1^{er} semestre 2010

Ménage état des lieux (samedi matin et lundi matin)	1 950,00 €
Entretien chaudière	177,90 €
Entretien extincteur	231,86 €
Bouteille de gaz	91,50 €
Combustible	2 960,82 €
Eau (juin)	214,24 €
Edf (avril)	692,11 €

6 318 ,43 €

Sur 6 mois (26 week-end) 243 €

Les associations occupent 27 fois la salle des fêtes par an, gratuite la 1^{ère} fois ensuite 100 € et la mairie 3 fois/an (vœux du maire, repas des anciens, arbre de Noël)

Garderie

Madame Elisabeth BANCE propose pour occuper les enfants à la garderie les soirs d'hiver d'acheter un téléviseur avec un lecteur DVD.

Actuellement c'est Madame LANGUI qui apporte son matériel personnel. Mrs LEBOUQCQ et VILCOQ ne sont pas contre sur le principe, mais il ne faut pas que cela devienne une habitude. D'autres occupations sont possibles.

Canalisation devant chez Madame TCHAKOTINE au n°65 rue de Voie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour réaliser la réparation de la canalisation.

Noël de la commune

A compter de cette année, les enfants bénéficieront pour Noël d'un spectacle organisé par les enseignantes sans les parents.

C'est pourquoi, la mairie et le comité des fêtes ont décidé d'offrir à tous les enfants de la commune un petit cadeau.

Cette année, tous les enfants entre 3 et 12 ans bénéficieront d'une entrée pour aller voir un dessin animé au cinéma des Andelys, suivi d'un goûter. En dessous de 3 ans, les enfants se verront remettre un cadeau à leur domicile.

Madame STAGE rappelle que la suppression du Noël avec les parents n'est pas due aux enfants d'Herqueville scolarisés à Muids.

Monsieur LEBOUQCQ indique que le Noël 2009 avait rassemblé plus de 300 personnes et qu'il y avait un problème de sécurité.

Logement situé 1 rue Nationale

Monsieur Sylvain DUGUE propose pour occuper le local de demander au marchand de légumes qui vient tous les jeudis de s'y installer pendant la période hivernale.

Veillée de Noël

La veillée de Noël aura lieu à 18 h 30 le 24 décembre à l'église de Muids.

Téléthon

La CCAE organise en faveur du Téléthon un concert rock le vendredi 21 novembre.

Horaires ouverture déchetterie

Monsieur Roland JOHANS suggère qu'à chaque modification des horaires d'ouverture le SYGOM diffuse plus largement l'information,

Cimetière

Une réunion de chantier concernant l'extension du mur du cimetière est prévue le vendredi 25 novembre à 14 h avec l'entreprise QUENET FERUS.

Vitesse dans la commune

Monsieur Sylvain DUGUE soulève le problème de la vitesse excessive dans la commune et pense qu'il va falloir trouver une solution pour faire ralentir les automobilistes.

-